

# FEELING

## 1. IDENTIFICATION

**Nom du produit** : **FEELING**

**Code du produit** : **30-14045**      **Autres moyens d'identification** : Non disponible.

**Fournisseur** : Calypso  
42, de l'artisan  
Victoriaville, Québec  
G6P 7E3

**Manufacturier** : Manufacturé pour:  
Calypso  
42, de l'artisan  
Victoriaville, Québec  
G6P 7E3

**Utilisations identifiées** : Produits de consommation: Produit pour le traitement d'eau de piscine ou spa  
Cette fiche signalétique est fournie à titre informatif seulement. Ce produit n'est pas réglementé par le SIMDUT. Ce produit est réglementé par le RPCCC. Ce produit est vendu, emballé et étiqueté comme étant un produit de consommation.

**Utilisations non recommandées** : Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser.

**Date d'édition (AAAA-MM-JJ)** : 2019-12-12

**En cas d'urgence** : **Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)**

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.

**Classification du produit** : Non classé.

**Mention d'avertissement** : Pas de mention de danger.

**Mentions de danger** : Aucun effet important ou danger critique connu.

Conseils de prudence

**Généralités** : Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.

**Prévention** : Aucune mesure spécifique requise. Consulter la Section 8 pour plus d'information.

**Intervention** : Aucune mesure spéciale requise. Consulter la section 4 pour plus d'information.

**Stockage** : Aucune mesure spécifique nécessaire. Consulter la section 7 pour des renseignements supplémentaires sur le stockage et la manutention.

**Élimination** : Aucune mesure spécifique nécessaire. Voir la section 13 sur l'élimination des déchets.

**Éléments d'une étiquette complémentaire** : Aucune information additionnelle.

**Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification** : Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion. La manipulation et/ou la transformation de cette substance peuvent éventuellement générer une poussière capable de provoquer une irritation mécanique des yeux, de la peau, du nez et de la gorge.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

**Substance/préparation** : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
acide borique	10043-35-3	80 - 100
tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins nécessaires

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
<b>Inhalation</b>	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

### Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

<b>Contact avec les yeux</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Ingestion</b>	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
<b>Note au médecin traitant</b>	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

## 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

### Moyens d'extinction

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Utiliser de très grandes quantités d'eau.
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Aucun connu.
<b>Dangers spécifiques du produit</b>	Peut former un mélange explosible d'air et de poussières en cas de dispersion.
<b>Produit de décomposition thermique dangereux</b>	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: oxyde/oxydes de métal
<b>Mesures spéciales de lutte contre l'incendie</b>	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir les conteneurs exposés aux flammes avec un jet d'eau pulvérisée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
<b>Protection individuelle</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Méthode de nettoyage</b>	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

## 7. MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Manutention</b>	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
<b>Entreposage et Incompatibilité</b>	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans un endroit isolé et approuvé. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Séparer des matières combustibles. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
acide borique	CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable fraction TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable fraction CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable fraction. STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable fraction.
disodium tetraborate pentahydrate	CA British Columbia Provincial (Canada, 6/2017). TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable CA Saskatchewan Provincial (Canada, 7/2013). STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable fraction TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable fraction CA Ontario Provincial (Canada, 7/2015). TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Inhalable fraction. STEL: 6 mg/m <sup>3</sup> 15 minutes. Forme: Inhalable fraction. CA Alberta Provincial (Canada, 4/2009). Sensibilisant cutané. 8 hrs OEL: 1 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. 15 min OEL: 3 ppm 15 minutes.

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré. Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales. Les mesures d'ingénierie doivent aussi maintenir les concentrations en gaz, en vapeur ou en poussière en dessous de tout seuil minimal d'explosion. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection oculaire/ faciale

Si les conditions de fonctionnement entraînent de fortes concentrations de poussières, utiliser un masque à poussière.

#### Mains et Protection du corps

Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.  
Aucun vêtement de protection spécial n'est requis.

#### Protection respiratoire

Il est suggéré de porter un masque anti-poussières lors d'expositions intenses ou prolongées.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide. [Poudre.]	pH	7 [Conc. (% poids / poids): 1%]	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Blanc.	Densité relative	Non disponible.	Point de fusion	Non disponible.
Odeur	Citron	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point d'inflammation	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.	Densité de vapeur	: Non disponible.	Taux d'évaporation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: Non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/ eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.		
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.					

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les matières suivantes : matières oxydantes

<b>Conditions à éviter</b>	Éviter la formation de poussière pendant la manipulation et éviter toutes les sources d'inflammation possibles (étincelle ou flamme). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter un incendie ou une explosion, pendant le transfert d'un produit, dissiper l'électricité statique en mettant à la terre et en attachant les récipients et l'équipement avant le transfert du produit. Empêcher l'accumulation de poussière.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>Voie d'exposition</b>	Voies d'entrée probables : Inhalation. Voies d'entrée non probables : Orale, Cutané.	
<b>Contact avec les yeux</b>	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u> Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation des yeux.	<u>Symptômes</u> Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation rougeur
<b>Contact avec la peau</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Ingestion</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.	Aucun symptôme spécifique dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Inhalation</b>	Une exposition à des concentrations atmosphériques au-dessus des limites d'exposition réglementaires ou recommandées peut éventuellement entraîner une irritation du nez, de la gorge et des poumons.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

### Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
acide borique	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>2000 mg/kg >2000 mg/kg	- -
disodium tetraborate pentahydrate	CL50 Inhalation Vapeur DL50 Cutané DL50 Orale	Rat Rat	>5 mg/l 2000 mg/kg 3800 mg/kg	4 heures - -

### Renseignements sur les effets toxicologiques

<b>Mutagénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Tératogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur le développement</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Effets sur la fertilité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Sensibilisation</b>	Non disponible.
<b>Cancérogénicité</b>	Aucun effet important ou danger critique connu.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
acide borique	Aiguë CL50 45.5 mg/l Eau douce Aiguë CL50 133 mg/l Aiguë CL50 46 mg/l Aiguë CL50 75 mg/l Eau de mer Chronique NOEC 6000 µg/l Eau douce Chronique NOEC 2100 µg/l Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia Daphnie Poisson Poisson - Pagrus major Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss	48 heures 48 heures 72 heures 96 heures 21 jours 87 jours

**Persistance et dégradation** : Inconnu    **Potentiel de bioaccumulation** : Inconnu    **Mobilité dans le sol** : Inconnu    **Autres effets nocifs** : Inconnu

### 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-	-
<u>Autres informations</u> Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.					

### 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

#### Listes canadiennes

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Un composant au moins n'est pas répertorié.

#### Listes internationales

États-Unis Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	1
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	E

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2019-12-12

Élaborée par : Département des affaires réglementaires  
Calypso  
42, de l'artisan  
Victoriaville, Québec  
G6P 7E3

#### Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.